

N°9 – 10 Mai 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « 2 ou 3 feuille étalées » (stade 09 ou E) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « onze - douze feuilles » (stade 18) sur parcelles précoces en secteur précoce.

Tordeuse de la grappe

Vignoble régional

Les vols d'eudémis sont toujours en cours sur le vignoble régional mais les captures d'eudémis sont globalement en baisse notamment en secteurs précoces.

Aude

Des pontes d'eudémis sont observées en tous secteurs ainsi que des jeunes larves d' sur les zones précoces.

Gard

Dans les tous 1^{ers} saumurages, les 1^{ères} larves L1 et L2 d'eudémis sont observées depuis la fin de semaine dernière en vallée du Rhône sud. Aucun dépassement de seuil de nuisibilité (8 à 10 larves / 10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée) n'a été constaté pour le moment. Les saumurages sont à intensifier dans les jours à venir.

Hérault

Le vol d'eudémis se poursuit, les captures sont globalement en baisse.

Des pontes d'eudémis à tous les stades sont observées.

Les saumurages réalisés le 9 mai montrent des larves d'eudémis au stade essentiellement L1 et L2. Les 1^{ères} L3 sont observées. Aucun dépassement de seuil de nuisibilité (8 à 10 larves / 10 inflorescences dans le cas général et 5 larves / 10 inflorescences dans le cas des raisins de table et des parcelles à haute valeur ajoutée) n'a été constaté pour le moment.

Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes sont toujours observés dans le secteur de la Plaine (nord et sud Tech), les Aspres Premiers Coteaux, la Moyenne et la Haute Vallée de l'Agly et le Bas Conflent. Rappel : le seuil de nuisibilité est 5 pontes pour 100 inflorescences ; il est régulièrement dépassé dans les parcelles de référence. Aller observer vos parcelles pour connaître la situation de votre vignoble. Les tous 1^{ers} glomérules d'eudémis sont observés sur le secteur de la Plaine.

R

èglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Vignoble régional

De nouveaux foyers primaires sont observés dans le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Dans l'Aude, aucun foyer primaire n'a été détecté pour le moment.

Prophylaxie : au vignoble, la destruction des pampres en croissance est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.

Aude

Les données issues de la modélisation EPI version 97 indiquent que le risque demeure à un niveau faible à modéré. Il est en hausse sur les zones concernées par les précipitations des 8 et 9 mai (est du département). Cet épisode pluvieux est susceptible d'avoir provoqué des contaminations primaires dont les symptômes pourraient être observables dès le 21 mai. Les fréquences théoriques d'attaques sont positives sur toutes les zones du département à l'exception du Limouxin, de la Malepère et du Carcassonnais.

Gard

De nouveaux foyers primaires sont observés sur les communes de Ners et Sabran.

Les 1^{ers} repiquages sont visibles à Montignargue (1^{ers} foyers primaires trouvés).

Là aussi, les différentes générations de symptômes correspondent aux divers événements pluvieux survenus depuis début avril : du 1^{er} au 5 avril, le 13 avril puis les 16-17 avril.

D'après la modélisation EPI version 97, les pluies du 30 avril 2016 sont en cours d'incubation, leur sortie est attendue à partir du 10 mai.

De même, les pluies survenues depuis le 8 mai généreront de nouvelles contaminations primaires et secondaires. Cette séquence pluvieuse est toujours en cours au moment de la rédaction, nous ferons un bilan plus exhaustif dans le prochain bulletin. Les extériorisations sont attendues à partir du 18 mai pour les foyers primaires et 14 mai pour les symptômes secondaires.

Hérault

De nouveaux foyers primaires sont découverts le :

- 9 mai dans la vallée de l'Orb Lodévois au Poujol sur Orb. Il se caractérise par plusieurs tâches fructifiées sur 3 ceps,
- 10 mai dans la Basse vallée de l'Hérault à Montblanc (1 tâche fructifiée).

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 8 mai, les conditions météorologiques enregistrées le 8 mai génèrent de nouvelles contaminations primaires ou secondaires sur l'ensemble des stations.

Les sorties de symptômes correspondant à ces événements contaminants sont attendues à partir du 21 mai. L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Un foyer primaire a été observé ce jour sur la commune de St Nazaire. Il s'agit d'une tache sur feuille, sporulée.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 08 mai, les conditions météorologiques enregistrées le 8 mai génèrent des contaminations secondaires potentielles sur la station de Trouillas. Les sorties des repiquages pourraient être observées à partir du 21 mai.

L'indice de risque mildiou est stable.

D'après la modélisation EPI version 97, les conditions météorologiques enregistrées entre le 02 et 08 mai ont pu générer des contaminations avec un risque mildiou qui augmente.

Oïdium

Vignoble régional

Le stade « onze – douze feuilles » (stade 18) marque le début de la période de haute sensibilité de la vigne à l'oïdium.

Les symptômes drapeaux ainsi que des repiquages sont observés sur Carignan sur l'ensemble du vignoble régional. Les fréquences de drapeaux sont variables d'une parcelle à l'autre. Les observations sont à maintenir.

Aude

Des repiquages sont observés sur les parcelles présentant des drapeaux.

Gard

La majorité des parcelles de Carignan observées restent saines. Dans quelques rares parcelles, de nombreux drapeaux sont observés et quelques 1^{ers} repiquages sont identifiés dans ces parcelles.

Sur les autres cépages (Chardonnay notamment), aucune tache primaire (forme cléistothèque) n'a encore été vue à ce jour sur feuilles. Les observations sont à poursuivre.

Hérault

De nouveaux drapeaux sont observés sur Carignan.

Des repiquages sont visibles sur feuilles :

sur Carignan, dans toutes les unités agroclimatiques,

dans les situations sensibles du Biterrois et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault

Les 1^{ers} repiquages sur inflorescences sur Carignan sont observés dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Pyrénées-Orientales

Les symptômes drapeaux sont toujours observés sur des parcelles de Carignan. Les symptômes sur feuilles sont facilement visibles. Leur fréquence et intensité augmentent.

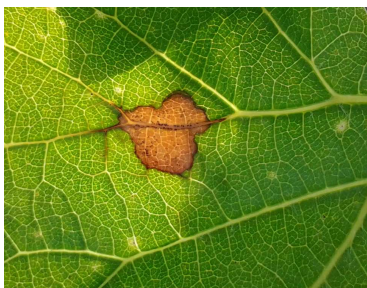
Black-rot

Dans le Gard et l'Hérault, la situation est en nette évolution, le nombre de parcelles concernées augmente ainsi que la fréquence des symptômes, les observations sont à intensifier.

Gard

De nouvelles taches sont observées sur feuilles de la base des rameaux (rang de feuilles 1 à 3) en tout point du département. Cela concerne essentiellement les Grenache et Marselan sans toutefois exclure les autres cépages. La fréquence de taches observées est en nette augmentation depuis la semaine dernière avec des fréquences de ceps atteints allant ponctuellement jusqu'à 100 %. Pour le moment, aucun symptôme n'a été observé sur inflorescences.

Ces extériorisations échelonnées correspondent aux divers événements pluvieux survenus depuis début avril : du 1^{er} au 5 avril, le 13 avril puis les 16-17 avril. Les épisodes pluvieux suivants, s'ils ont été contaminants sont encore en incubation.



Tache de black-rot fructifère



Tache de black-rot en cours de sortie

Hérault

De nouveaux symptômes sont observés :

- sur feuilles, rameaux et inflorescences dans les Hauts Coteaux et la Basse Vallée de l'Hérault, dans des parcelles à fort inoculum avec perte de récolte en 2015,
- sur feuilles dans les unités agroclimatiques du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais, dans des parcelles à fort inoculum avec perte de récolte en 2015,
- sur feuilles dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Basse Vallée de l'Hérault, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais dans les parcelles avec symptômes bien maîtrisés en 2015,
- sur feuilles dans les unités agroclimatiques du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, de la Vallée de l'Orb – Lodévois, du Montpelliérais et du Nord Montpelliérais dans quelques parcelles sans symptôme observé en 2015.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles sont observés sur le secteur des Aspres Premiers Coteaux. Leur présence est très faible.

C icadelles de la flavescence dorée

Vignoble régional

De nouvelles larves (stade L1) de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus* sont observées au vignoble.

E utypiose

Vignoble régional

Les 1^{ers} symptômes sont observés.

E rinose

Vignoble régional

Des symptômes épars sont toujours observés sur le vignoble régional.

Pourriture grise

Hérault

Des symptômes sur feuille sont localement observés.

Ravageurs secondaires

Vignoble régional

Des dégâts d'escargots sont toujours observés localement.

Quelques dégâts de cigariers sont notés ponctuellement.

Des malacosomes du Portugal, thrips, symptômes de court noué sont visibles.

Aude

Dans quelques rares situations de l'ouest Audois des niveaux d'attaque de mange-bourgeons significatifs sont constatées. Très localement, on peut observer plus 20% des ceps concernés.

Xylena exsoleta, Altises et Cigariers sont observés ponctuellement sur l'ensemble du département sans provoquer toutefois de dégâts significatifs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.